



ECPAT INTERNATIONAL

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADHÉSION

ECPAT International est un réseau mondial d'organisations travaillant ensemble pour l'élimination de toutes les formes d'Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales (ESEC).

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les conditions d'éligibilité, les critères et le processus de demande d'adhésion au réseau d'ECPAT.

Conditions d'adhésion à l'ECPAT :

L'adhésion à l'ECPAT est ouverte aux :

1. Organisations officiellement enregistrées ou constituées en tant qu'entité juridique au sein d'une juridiction nationale.
2. Coalitions ou fédérations d'organisations du type susmentionné, officiellement enregistrées en tant que telles, ou liées entre elles par un accord formel

Catégories des membres :

Les membres de l'ECPAT International sont catégorisés comme suit :

- A. Membres nationaux
- B. Membres affiliés

Critères d'éligibilité à l'adhésion :

1. Un engagement tangible auprès des droits de l'enfant tels que définis par les conventions internationales, et intégrés au sein des articles concernant les statuts, la constitution, et l'énoncé de mission ou toute autre documentation formelle de l'association.
2. Des preuves fondées concernant les résultats obtenus dans le domaine de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
3. Dans le cas où le candidat serait une Coalition ou une Fédération, la majorité des membres doivent être directement impliqués dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
4. Des pratiques financières transparentes.
5. Des processus de prise de décisions et une structure de gouvernance démocratiques et transparents.
6. La volonté de coopérer au niveau national avec d'autres organisations dédiées au combat contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

7. Une réputation exempte de tout rapport défavorable ou constat d'atteinte ou de violation à des normes de conduite locales ou internationales appliquées aux organisations de cette nature.

Classification des candidats :

1. Lorsqu'un Membre national existe déjà dans le pays du candidat, le candidat sera désigné en tant que **Membre affilié** sous réserve de l'acceptation de sa candidature.
2. S'il n'existe aucun Membre national au sein du pays du candidat, ledit candidat sera désigné en tant que **Membre affilié** pour un minimum de deux ans suivant l'acceptation de sa candidature. À l'issue de cette période, le candidat pourra effectuer une demande d'obtention du statut de Membre national. La décision concernant cette demande relève de la responsabilité du Conseil d'Administration de l'ECPAT International.

Documents requis pour la demande d'adhésion :

1. Formulaire de demande d'adhésion dûment rempli (comprenant le nom et les coordonnées de deux références), signé par le ou la responsable de l'organisation
2. Certificats d'enregistrement/documents légaux de l'organisation
3. Statuts de l'organisation
4. Logo de l'organisation en haute résolution (pour le site internet d'ECPAT)
5. Copie du dernier Rapport annuel
6. Copie du dernier Rapport financier ou des États financiers vérifiés
7. Plans d'activités pour l'année à venir
8. Organigramme (si disponible)
9. Brochures de l'organisation, bulletins d'information/newsletters (si disponibles)

Processus de demande d'adhésion :

1. Toutes les demandes sont reçues par le Secrétariat de l'ECPAT International. Le secrétariat enverra la confirmation de réception de sa demande d'adhésion au candidat.
2. Lorsque les candidatures comprennent tous les documents requis, elles sont présentées au Comité d'accréditation du Conseil d'Administration de l'ECPAT International.
3. Le Comité d'accréditation évalue la candidature et émet une recommandation auprès du Conseil d'Administration. Sur la base des recommandations du Comité d'accréditation, le Conseil peut décider d'accepter la candidature, de demander des informations complémentaires, ou de rejeter la candidature. Le Comité d'accréditation peut effectuer toutes les recherches nécessaires avec l'assistance du Secrétariat.

4. Le Secrétariat communique la décision définitive au candidat.

Bénéfices de la qualité de membre :

- Utilisation du logo ECPAT et mention de la qualité de membre selon les lignes directrices applicables.
- Participations aux réunions ECPAT, séminaires, etc.
- Parrainage pour la participation aux événements organisés par les organes internationaux/ONG internationales.
- Accès aux compétences des spécialistes et à l'expertise des professionnels dans le domaine des droits de l'enfant et de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
- Droits de vote au sein de l'Assemblée générale d'ECPAT.
- Participation aux efforts de plaidoyers régionaux et internationaux d'ECPAT, y compris les campagnes contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
- Faire partie d'un réseau mondial, échanger des expériences, des connaissances et des idées avec les autres membres d'ECPAT.
- Accéder au Network Hub d'ECPAT, un réseau intranet pour les membres, ainsi qu'à d'autres ressources.

Rôle des organisations membres d'ECPAT :

- Œuvrer contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales sur la base de ses propres mandats et politiques.
- Soutenir les activités et projets régionaux et internationaux d'ECPAT, au sein de son propre pays et de sa région.
- Contribuer au développement de projets et de campagnes pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
- Informer ECPAT International régulièrement de ses activités, et notamment fournir des copies des bulletins d'information, projets de recherche et toute couverture médiatique pertinente.
- Soumettre les rapports annuels au Secrétariat de l'ECPAT (rapports de programmes et rapports financiers).
- Soumettre les plans d'action annuels pour les activités proposées pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.
- Représenter ECPAT International lors des réunions internationales, lorsque demandé par le Secrétariat.
- Soutenir ECPAT International au niveau des projets et missions, lorsque demandé.

Merci pour l'intérêt que vous portez au réseau de l'ECPAT. Pour plus d'informations ou pour obtenir le formulaire de candidature, merci de nous écrire à l'adresse suivante : info@ecpat.net